



Emerald Health Therapeutics nomme un directeur de l'exploitation

Mai 22, 2019

Sean Rathbone apporte sa grande expertise en matière de projets d'investissement, de direction opérationnelle et de gestion des processus d'entreprise

VICTORIA, Colombie-Britannique, 22 mai 2019 (GLOBE NEWSWIRE) -- Emerald Health Therapeutics, Inc. (« Emerald ») (TSXV:EMH; OTCQX:EMHTF) a nommé Sean Rathbone au poste de directeur de l'exploitation. M. Rathbone apporte son expertise en matière de direction opérationnelle, de gestion des processus d'entreprise, de progrès technologique, de réduction des déchets et de raffinage des matières premières.

"M. Rathbone est un ingénieur industriel expérimenté dans la conduite de mandats opérationnels à grande échelle auprès de sociétés axées sur les clients figurant au palmarès Fortune 500, a déclaré le président et chef de la direction d'Emerald, Dr Avtar Dhillon. Au fur et à mesure qu'Emerald va continuer de prendre de l'ampleur et de répondre à la demande croissante pour des produits de qualité à base de cannabis au Canada, M. Rathbone va améliorer et intégrer des processus, des politiques et des technologies qui aideront à atteindre les objectifs de production, tout en maintenant les normes de performance et les efficacités opérationnelles à l'échelle de l'entreprise."

M. Rathbone a été vice-président de la fabrication, Ouest du Canada, chez Agropur; responsable de la R & D manufacturière chez BDO Canada, LLP; gestionnaire des zones d'opération pour Amazon Canada Fulfillment Service, Ltd.; et directeur de la fabrication de classe mondiale chez Molson Coors. Il a débuté sa carrière chez Unilever, en Afrique du Sud.

Il est titulaire d'un MBA de l'Université Heriot-Watt, à Édimbourg, en Écosse, et d'une licence de l'Université du Witwatersrand, à Johannesburg, en Afrique du Sud.

À propos d'Emerald Health Therapeutics

Emerald Health Therapeutics, Inc. est un producteur canadien autorisé de cannabis. Sa filiale commune, Pure Sunfarms, dont elle est propriétaire à 50 %, est autorisée à cultiver et à entièrement planter la première de ses deux serres de 102 193 mètres carrés (1,1 million de pieds carrés). La capacité de chaque serre est estimée à plus de 75 000 kg de cannabis annuellement. Verdélite, l'exploitation d'Emerald à Saint-Eustache au Québec, achève la construction de ses infrastructures de production intérieure de 8 175 mètres carrés (88 000 pieds carrés) et a augmenté graduellement la production. Emerald a contracté pour environ 1 000 acres de chanvre entre 2019 et 2022 dans le but d'extraire du cannabidiol (CBD) à faible coût. Emerald a sécurisé des partenariats stratégiques exclusifs pour l'extraction à grande échelle et l'encapsulation molle, ainsi qu'une technologie exclusive pour améliorer la biodisponibilité des cannabinoïdes. Son équipe possède une vaste expérience dans le domaine des sciences biologiques, du développement de produits, de l'agroalimentaire à grande échelle et de la commercialisation, et se concentre sur le développement de produits de cannabis exclusifs à valeur ajoutée pour les clients médicaux et les produits destinés aux adultes.

Emerald fait partie du groupe [Emerald Health group](#), qui représente une large gamme d'entreprises qui se concentrent sur le développement de produits pharmaceutiques, botaniques et nutraceutiques visant à procurer des avantages sur le plan de la santé et du bien-être, en interagissant avec le système endocannabinoïde du corps humain.

Pour plus d'informations, veuillez visiter www.emeraldhealth.ca ou contacter:

Rob Hill, Directeur financier
(800) 757 3536, poste n° 5

Relations avec les investisseurs d'Emerald
(800) 757 3536, poste n° 5
invest@emeraldhealth.ca

Ni la Bourse de croissance TSX, ni sa réglementation des fournisseurs de services (car ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'accepte la responsabilité pour la justesse ou l'exactitude de ce communiqué.

Avertissement concernant les déclarations prospectives : Certaines déclarations effectuées dans ce communiqué de presse ne constituent pas des faits historiques, mais plutôt des déclarations prospectives pouvant faire l'objet de risques importants, d'incertitudes et de présomptions générales et particulières. Il est donc possible que les résultats ou les événements réels soient considérablement différents des attentes exprimées de façon explicite ou non dans ces déclarations. Parmi les déclarations visées, on compte la capacité de production et de traitement des diverses installations, l'expansion des installations, la légalisation d'un éventail plus large de produits à base de cannabis, la vente de ces produits, la construction et l'exploitation d'un laboratoire, la réception de commandes de chanvre et les coûts de production anticipés.

Nous ne pouvons garantir la réalisation de ces déclarations, et les lecteurs ne doivent pas s'y fier indûment. Les déclarations prospectives présentent des risques et des incertitudes relativement, entre autres, aux modifications apportées aux lois et aux règlements, au changement de gouvernement, au défaut d'obtenir des approbations réglementaires, au défaut d'obtenir le financement nécessaire, aux résultats des activités de production et de vente, aux résultats de recherche scientifique, aux modifications réglementaires, aux modifications dans les prix et les coûts des intrants, à la demande de main-d'œuvre, à la demande de produits, au défaut des contreparties de remplir leurs obligations contractuelles ainsi qu'aux facteurs de risque décrits dans la notice annuelle et dans d'autres documents réglementaires de la Société. Les déclarations prospectives énoncées dans le présent communiqué de presse représentent nos attentes en date de la publication. Les déclarations prospectives sont présentées afin de fournir des

renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction, et pour permettre aux investisseurs et aux autres intervenants de mieux comprendre nos prévisions quant à notre environnement opérationnel. Il est à noter que ces renseignements pourraient ne pas être adaptés à d'autres fins. La Société n'est aucunement tenue de mettre à jour ou de réviser les déclarations en fonction de nouvelles circonstances ou d'événements inattendus le cas échéant, sauf si la loi l'exige.



Source: Emerald Health Therapeutics Inc.